



Ifremer

objet :

Demande d'avis sur la prolongation de la période de dragage du port du Crouesty

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Responsable de l'Unité Milieux Aquatiques et Ressources en Eau

56324 Lorient Cedex

La Trinité sur mer, le 13 mai 2016

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

Laboratoire côtier Environnement Ressources / Morbihan – Pays de Loire

LER/MPL
12, rue des Résistants
CS 13102
56470 La Trinité-sur-Mer
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

LER/MPL
Rue de l'Île d'Yeu
BP 21105
44311 Nantes cédex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 40 00
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>

n/réf : LER/MPL/2016.86 /Tm

Dossier suivi par M. Retho et P. Souchu

v/réf : mèl du 12 mai 2016

Madame,

Par votre mail du 12 mai dernier, vous sollicitez l'avis d'Ifremer sur la prolongation du dragage du port du Crouesty jusqu'au 10 juin 2016 inclus. Votre demande concerne particulièrement le risque éventuel de blooms phytoplanctoniques d'*Alexandrium* sp.

Le port du Crouesty est situé dans la masse d'eau "Golfe du Morbihan large" (FRGC38) dont la qualité est suivie dans le cadre de la DCE (2000/60/CE). La masse d'eau est classée en "très bon état" pour son état chimique et en "bon état" pour son état écologique. Cette masse d'eau n'est pas suivie pour l'indicateur "phytoplancton" de manière spécifique car sur la base des observations des masses d'eau avoisinantes et de même type (notamment "Baie de Quiberon" FRGC36), elle a été classée en bon état pour le phytoplancton (à dire d'expert).

Le suivi des cellules *Alexandrium* sp. dans la baie de Quiberon depuis janvier 2010 (figure 1) montre que des efflorescences sont observées tous les ans en début de printemps (d'avril à juin) et plus rarement après l'été (août et octobre). Ces cellules ont pu sédimenter et ainsi rester stockées dans le sédiment sous forme de kystes de résistance. Ces derniers sont remis en suspension sous certaines conditions climatiques pour éventuellement redonner des cellules végétatives qui peuvent entraîner des contaminations de coquillages élevés dans la même zone hydrologique.

Cependant, le nombre de cellules observées dans l'eau est faible et n'a atteint qu'une seule fois le seuil d'alerte de 10 000 cellules par litre d'eau de mer à partir duquel un prélèvement de coquillage est déclenché pour recherche des toxines.

Aucune contamination des coquillages (gisements exploités) par la toxine paralysante (Paralytic Shellfish Poison, PSP) n'a été détectée jusqu'à présent dans le

cadre des suivis réalisés par le Réseau de surveillance du Phytoplancton et des Phycotoxines (REPHY) dans la baie de Quiberon.

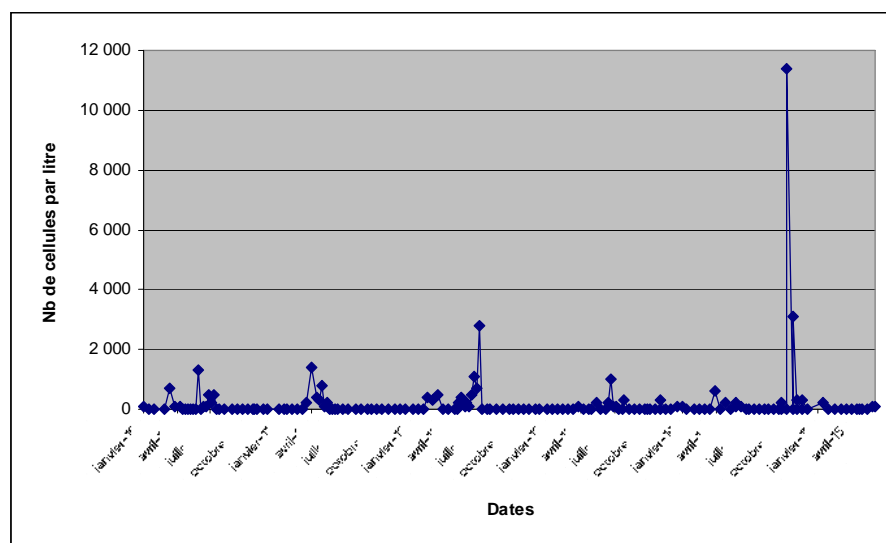


Figure 1. Evolution sur 5 ans des efflorescences d'*Alexandrium sp.* en baie de Quiberon

En outre, les résultats de la surveillance REPHY (envlit.ifremer.fr) montrent qu'il n'a pas été observé, à ce jour, de cellules d'*Alexandrium sp.* en baie de Quiberon.

D'autre part, dans votre demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau (CASCADE 56-2014-413 du 20 janvier 2015) il été précisé que les sédiments vaseux dragués étaient utilisés dans le projet de réhabilitation du centre d'enfouissement de la Lande du Matz sur la commune de Sarzeau et que les sédiments sableux serviraient au confortement de la digue en entrée du port. De plus, le dragage s'effectue par aspiration. Cette valorisation limite donc les risques de transfert d'éventuels kystes vers des eaux plus au large et des contaminations consécutives de coquillages.

Aux vues de la demande et des précisions sur la qualité microbiologique des eaux à proximité de la drague apporté dans votre demande, l'Ifremer émet un avis favorable à la prolongation du dragage jusqu'au 10 juin 2016 inclus.

■
Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de toute ma considération.

Nathalie Cochenec Laureau,
Chef de Station Ifremer de La Trinité sur Me

Copie :
Directeur du Centre de Bretagne
ODE/UL
Dossier